



Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, en partenariat avec le Syndicat des Rivières Brévenne Turdine (SYRIBT) a réalisé un aménagement important de la zone du Bigout sur les communes de L'Arbresle et d'Eveux.

Ces travaux ont permis de réhabiliter les berges et le lit de la rivière Brévenne afin de permettre, lors des événements de crue, une expansion de rivière sur des zones définies et ainsi limiter ou retarder les risques pour les habitations et les installations de la commune de L'Arbresle.

Parallèlement à ces travaux de rivière, la Communauté de Communes vient d'achever un véritable projet de requalification urbaine et paysagère sur 8 hectares : travaux forestiers, terrassement, rénovation du parking, cheminement piéton, parcours ludique, bancs, tables de pique-nique, aménagement d'une nouvelle aire de jeux... De quoi faire de ce site, situé à la porte de L'Arbresle, un lieu de promenade et de loisirs !

Quelques chiffres :

- › Plantations : ~15 000 arbres et arbustes dont 1/2 pour reconstitution de la ripisylve de la Brévenne,
- › Surfaces enherbées : 7 hectares,
- › Linéaires de chemin : 620 m en rive gauche, 1100 m en rive droite,
- › Nb places parking : 92 places
- › Volume des terrassements : 43 300 m³ de déblai, 26 350 m³ de remblai, 16 950 m³ d'évacuation
- › Linéaire du projet : 900m
- › Verger : 22 cerisiers, 28 pommiers, 16 poiriers, 5 noyers

COÛT TOTAL DU PROJET : 1,6 millions € financé par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (subventions apportées par l'Agence de l'Eau et par l'Etat dans le cadre du fonds PAPI).